

OBJECTIFS :

- Assiste l'enseignant de la structure associative [DAF, DIF, DPF] dans l'encadrement d'une séance de sports de combat et arts martiaux (quel que soit le public)
- Valide le premier cycle de la formation du diplôme d'animateur [DAF]
- Obtention du Diplôme d'Assistant Animateur Fédéral (la validité de ce diplôme est permanente)

PREREQUIS ET PERSONNES CONCERNÉES :

- Tout public licencié FSC.
- Être âgé d'au moins 15 ans.
- Être titulaire de l'avant-dernier grade en club de la discipline concernée ou discipline équivalente, depuis une saison sportive (Ex. : bleu).
- Être reconnu apte médicalement.
- Être coopté par un enseignant diplômé de la discipline concernée ou un président d'un club.

ANIMATION :

- Par un formateur expérimenté sur ces sujets.
- Méthode participative sous forme d'échanges d'expériences
- Outils pédagogiques interactifs (PowerPoint sur vidéoprojecteur)
- Mise en situation pratique.

DUREE DE FORMATION :

Un week-end de formation.

VALIDATION :

- L'évaluation s'effectue durant le stage de formation.
- Rappel : L'obtention du diplôme ne pourra être obtenu qu'à 15 ans révolus.
- La note minimum de 10/20 doit être obtenue à chaque UF (Unité de Formation).
- L'évaluation du diplôme du AAF porte sur les UF2 à UF8.

DOCUMENTS DELIVRES :

- Attestation individuelle de formation sur le passeport FSC

CONTENU DE LA FORMATION

- UF2 – L'animation
- UF3 – La pédagogie
- UF4 – La sécurité
- UF8 – Le corps humain.



Formation accessible aux personnes handicapées, nous consulter pour adapter la formation.